

BILAN FINANCIER 2021 du trésorier de la MJC :

En tant que trésorier de la MJC Relief, j'affirme que les orientations financières sont prises en concertation au sein du conseil d'administration qui veille à une gestion rigoureuse des fonds confiés. Pendant ces deux années difficiles, le conseil d'administration a été mis à contribution afin de garantir un juste équilibre financier à la MJC et ceci malgré les incertitudes dues au Coronavirus.

Le résultat de l'exercice montre au 31 décembre 2021 un résultat excédentaire de 35 133 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2021 de 35133€ au poste « Réserves pour projets associatifs » qui cumule les reports à nouveau des exercices antérieurs et qui fera passer le solde « fonds associatifs » à 175 887€ pour 2022.

Par ailleurs l'association dispose de provisions de 9891€ qui se décomposent de la manière suivante :

- ✧ 9152€ pour faire face à l'éventuel maintien de 6 mois de salaires pour l'ensemble des employés en cas d'accident du travail ou d'arrêt maladie
- ✧ 739€ qui correspondent à une réserve pour renouvellement du parc informatique

Synthèse des résultats :

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation			
Cotisations d'activité	68 343 €	68 981 €	89 197 €
Adhésions association	7 291 €	7 744 €	9 629 €
Subventions			158 564 €
communale	154 800 €	154 300 €	156 100 €
départementale	2 000 €	500 €	1 800 €
Autres org.	0	1 026 €	664 €
Subvention CAF	29 628 €	22 648 €	
Produits divers, prestations	25 418 €	35 314 €	52 281 €
Total produits d'exploitation	287 480€	290 513 €	309 671 €

Charges d'exploitation			
Salaires et traitements	145 696 €	127 923 €	157 859 €
Charges sociales et taxes	26 816 €	26 961 €	48 298 €
Achats et charges externes	65 305 €	66171€	101 730 €
Autres charges et dotations	6 244 €	7297€	6 952 €
Total charges d'exploitation	244 062 €	228 352 €	314 839 €

Résultat d'exploitation	43 419 €	62 161 €	- 5 167€
Résultat financier	347 €	414 €	621€
Résultat exceptionnel	-8 633 €	20 €	- 132€
Excédent ou déficit	35 133 €	62 595 €	- 4 679€

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation sont en baisse de 3 033€.

Les cotisations d'activités sont quasiment stables par rapport à 2020. La baisse du montant des adhésions (7291€ au lieu de 7744€ en 2020) confirme la baisse du nombre d'adhérents (449 au 31/12/2021 au lieu de 511 en 2020).

Les prestations CAF sont en augmentation : en réalité il s'agit d'un réajustement d'un décalage de versement de prestation d'un exercice à un autre.

Les subventions CAF sont constituées :

- du doublement de la prestation pour l'exercice 2020
- de nouveaux projets subventionnés

Les recherches de subventions ont été effectuées et ont permis de recevoir le soutien financier du département pour 2000€ et de la fondation VINCI / chantiers et territoires solidaires.

Ces produits compensent pratiquement entièrement le montant des remboursements accordés aux adhérents suite à la suspension de leurs cours en raison de la pandémie.

Les autres produits enregistrent une baisse liée à l'absence de manifestation réalisée sur 2021 et à la suite de la reprise de la provision pour risque prévoyance des animateurs moins importante.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation présentent :

- Une hausse de 15 709€ expliquée par :
 - * Une quasi stabilité sur les comptes achats et charges externes, charges sociales et autres charges.
 - * Une augmentation du compte salaires et traitements avec une hausse de + 17 773€ qui s'expliquent par une prise en charge moindre de l'activité partielle. On notera également une prime pour des départs de salariés d'un montant de 7000 € brut (départs annoncés, retraites..)

Résultat financier :

Le résultat financier présente un solde de 347€ essentiellement lié aux produits de placement.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel ressort à - 8 633€.

Les pertes exceptionnelles s'expliquent de la manière suivante :

- 3 510€ pour régularisation de charges sociales URSSAF
- 2 238€ pour des dons et 3 062 € pour des remboursements de cotisations liés au Covid-19 qui ne sont qu'une régularisation de compte à compte

Le résultat d'exploitation présente un excédent de 43 419€. Après constatation des résultats financiers et exceptionnels, le résultat de l'exercice présente un excédent de 35 133€.

EN CONCLUSION :

Le résultat de l'exercice 2021 reste le résultat d'une gestion toujours rigoureuse et attentive.

Malgré un résultat d'exploitation excédentaire, nous devons rester très prudents.

Lors du bilan financier présenté pour l'exercice 2020, nous vous avons fait part de nos inquiétudes formalisées par plusieurs questions restées en suspens

Les Adhérents seront-ils au rendez-vous à la rentrée de septembre ?

Nos inquiétudes étaient fondées à ce niveau : en effet suite aux inscriptions de septembre 2021 le nombre d'adhérents au 31 décembre 2021 est de 449. Un changement de vie et de priorités ainsi que la crainte de se retrouver une fois de plus dans un confinement semblent expliquer la baisse des réinscriptions.

Qu'en est-il de nos financeurs, vont-ils continuer à nous soutenir comme ils l'ont fait en 2020 ?

Peut-on craindre une baisse des subventions ?

A ce jour, la confiance des financeurs ne s'est pas tarie, les subventions ont été maintenues. L'émergence de nouveaux projets a même permis d'en augmenter le montant. Cela a permis à la MJC de traverser cette crise sans dommage trop important « en surface ».

2021, c'est aussi le renouvellement de l'Espace de Vie Sociale. Va-t-il être accepté ?

Fort heureusement, le diagnostic partagé et le projet social établis et présentés à la CAF fin 2021 ont permis de renouveler l'agrément et donc les finances jusqu'en 2024 (sous réserve de la mise en œuvre des actions prévues)

Si les questions posées l'an dernier ont trouvé une réponse très favorable, les incertitudes quant à la poursuite des activités de la MJC demeurent et le travail auprès des adhérents pour qu'ils s'investissent pour le maintien de leur association doit se poursuivre. Aucune baisse de vigilance ne doit être effective, les Administrateurs s'en portent garants.

Pour ma part, après tant d'années de trésorerie, j'ai décidé de laisser ma place, néanmoins je resterais administrateur si vous le voulez bien. En tant que futur retraité, je devrais avoir plus de temps à accorder à notre Maison des Jeunes et de la Culture mais peut être aussi moins de disponibilités.

Dans l'annexe des comptes annuels sont indiquées sous forme d'estimations communiquées par la municipalité, les prestations hors bilan fournies sans contreparties financières à l'association:

- la valeur de la mise à disposition des locaux municipaux : Espace Foullon, salles d'activités
- le coût du salaire et charges de la direction
- le coût des charges locatives : eau, électricité, chauffage, entretien ménager des locaux
- l'estimation du coût salarial que représenteraient les heures de bénévolat dont bénéficie l'association.

A titre d'information, nous vous rappelons que les comptes sont contrôlés par notre Commissaires aux comptes, la SARL FNP NORD, représentée par Monsieur Sébastien MAISONNEUVE. Le commissaire aux comptes suppléant est la SARL AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS représentée par M. David KOSKAS.

TRESORIER
P. DENIS

